



POSTAUX
DE PARIS

Le Canard

de la **PPDC Louvre**



SECTION PARIS LOUVRE PPDC

N° 05 : AVRIL 2010

ÉDITO

*« Ces mauvais jours finiront et gare à la revanche
quand tous les pauvres s'y mettront ».*

J.B. Clément (la semaine sanglante)

ÇA SUFFIT !!!

Le 23 mars 2010, 800 000 manifestants ont défilé dans les rues pour les salaires, l'emploi, les services publics et les retraites.

Au même titre que le droit au travail ou le droit à la santé, le droit à la retraite est un droit fondamental auquel chaque individu doit pouvoir prétendre. Aujourd'hui, le gouvernement poursuit la démolition de ce droit issu du Conseil National de la Résistance, porteur de valeurs telles que la solidarité, le progrès et la transformation sociale. Tout ce qui peut entraver le profit du capitalisme doit disparaître et le gouvernement entend bien franchir une nouvelle étape allant dans ce sens, étape qu'il prétend déterminante pour plusieurs décennies. Mme Parisot, la patronne du Médef, ne déclarait-elle pas dernièrement :

« l'espérance de vie approche des 100 ans !

Comment pouvez-vous imaginer 30 ou 40 ans sans travailler et les financer en restant inactif ».

Mme Parisot n'est ni à un mensonge, ni à une provocation près.

Certes, ce système est imparfait. Il est donc nécessaire et urgent de revoir le système d'indexation des retraites afin que ce dernier corresponde à la réalité du coût de la vie et permettre à chacun et chacune de vivre décemment.

Comme il est urgent de revoir à la hausse les salaires et de donner aux salariés satisfaction sur l'emploi. A La Poste, le remplacement de chaque départ, l'amélioration des conditions de travail et l'arrêt des réorganisations sont nos priorités (voir à l'intérieur du canard).

Le 23 mars, près de 50% des agents de Paris Louvre PPDC étaient en grève, ce qui prouve l'intérêt du personnel pour ces questions.

Aujourd'hui la colère monte de partout et des corporations nouvelles entrent à leur tour dans l'action.

Et seule l'intervention des salariés et du peuple permettra de faire reculer le capital, le gouvernement et les directions de La Poste.

Joël Ragonneau

COMPTES RENDU REUNIONS DU 22/03/2010 et 2/04/2010

FGT (force générale de travail) - FTP* + FTV* - 234,5 EAA*

(FTP = Force Permanente de Travail)

(FTV = Force de Travail Variable)

(EAA = Emploi équivalent Agent Année)

Commentaire CGT : 234,5 EAA, c'est 6 emplois de productivité de supprimer ; 6 de trop.

Commentaires direction : possibilité pour les agents intéressés de partir comme facteur en banlieue (93 ou 95); peut-être d'autres possibilités de point de chute dans les jours ou les semaines qui viennent, possibilité pour les agents intéressés et en âge de bénéficier du DAFA* pour partir en retraite ; le personnel CTC n'est pas concerné par ces 6 suppressions d'emplois de productivité et si plus de places que prévues sont libérées, pourquoi ne pas intégrer ce personnel à la PPDC.

DAFA* : Dispositif d'Accompagnement de Fin d'Activité

Commentaires CGT : nous avons rappelé notre exigence première : tout le personnel PPDC doit être en 2/1 ; même avec une prime (*qui bizarrement grandit de jour en jour*), les agents PPDC n'ont pas envie de partir à la distribution (*même la direction reconnaît que cela ne se bouscule pas au portillon*), quant au DAFA, si ce dispositif permet de partir en retraite plus tôt avec une prime, attention aux mauvais calculs qui obligent les agents à reprendre le travail en CDD.

OBJECTIF RH :

CA/RC restant en jours agents : 9

Commentaires CGT : pour apurer ce qu'elle ose appeler « *sa dette sociale* », La Poste entend régir la vie des agents en leur imposant la période, la durée et la pose des congés sur l'année civile. Elle n'hésite pas non plus à faire pression sur les personnels en vue de diminuer le nombre de jours de congés.

Conséquence : à flux tendu, il devient impossible d'effectuer correctement son travail.

COM en jours/agents : 12

Commentaires CGT : nous avons dénoncé la remise en cause du droit à se soigner avec le contrôle des arrêts de maladies par des boîtes privées.

Pour la CGT, ces dérives sont intolérables et sont la conséquence directe des suppressions massives d'emplois et des réorganisations successives.

GERICO (gestion des risques par le contrôle).

Commentaire direction : pas de fermetures de Carrés Pro dans la sphère de la PPDC Louvre.

Commentaire CGT : bien évidemment, quelle belle blague !!!

Cela avait été déjà le cas avant : Madeleine, Conservatoire et Temple.

Commentaires direction : il restera 6 Carrés Pro cellules de contrôle : Godot de Mauroy, Bourse, Louvre, Palais Royal, République, Archives.

4 Carrés Pro de dépôt : Bonne nouvelle, Moussy, Drouot, Sentier.

Les 6 bureaux de contrôle seront aussi des lieux de dépôts, mais les 4 bureaux de dépôt ne seront pas des lieux de contrôle. Les S3C* qui y travaillent seront transférés sur les 6 cellules de contrôle.

S3C*: Conseil, Contrôle, Courrier.

- ❖ Bien évidemment, dans les cellules de dépôt, il y aura des contrôles (*fait par les S3C venant des cellules de contrôle*).
- ❖ Sur les 10 Carrés Pro, installation là où ce n'est pas fait d'un guichet vente.
- ❖ Fin de l'opération Gérico : juillet 2011 et si possible avant.

Commentaire CGT :

- ❖ Le projet présenté ne correspond pas à celui fixé par la DOTC. En effet, il a été signifié que la PPDC Louvre conservait ses 10 cellules de contrôle.
- ❖ Le but recherché derrière ce projet : la suppression de personnel (*rappelons que le nombre de Carrés Pro sur l'ensemble du territoire national chuterait de 671 à 350*).
- ❖ La CGT fait circuler actuellement une pétition dans les bureaux demandant l'arrêt du projet Gérico.
- ❖ En ce qui concerne la vente dans les Carrés Pro, la CGT a rappelé que nous sommes contre les objectifs de vente (*attention à l'appréciation en fin d'année*). De plus, nous avons demandé que chaque bureau soit doté d'un stock et d'un TPE (*Terminal de Paiement Electronique*).

LA COLLECTE DE PROXIMITÉ:

Commentaire de la direction :

- ❖ Mise en place d'une collecte de proximité dans un rayon de 500 m autour de chaque Carré Pro avant 16h30 - *cela désengorgera la collecte entreprise* - un test sera effectué dans un bureau avant l'été.

Commentaires CGT : un projet assez flou avec beaucoup de questions :

- ❖ Quel agent du Carré Pro fera cette collecte ?
- ❖ Avec quel matériel ?
- ❖ Quelle charge de travail ?
- ❖ Quel impact sur le relevage entreprise et sur le chantier sacoche qui recevait jusqu'alors ce trafic ?

FERMETURE DE BAL (Boîte Aux Lettres)

La CGT a dénoncé la fermeture de BAL en 2009 et la sous-traitance de certains relevages (*colis*), pour faire uniquement de la plus value.

Voilà donc en quelques lignes le CAP 2010 (*Contrat d'Action et Progrès*) que l'on nous a présenté.

Encore une fois, des suppressions d'emplois pour nous, des reprises d'emplois pour eux (*suppression, c'est moins hypocrite, on ne reprend pas des emplois que l'on a jamais donné ; c'est quand même bien le personnel qui les a arraché à chaque fois !*).

Il faut bien se rendre compte que pour ce CAP 2010, la donne n'est pas la même pour la direction que pour nous. Le ton est donné : inéluctabilité et sacrifices, il n'y aura rien à dealer.

Pour faire passer la pilule, ils ont choisi d'avancer à couvert : on ne nous a pas donné de chiffre précis afin d'éviter de dégarnir trop un service et afin d'apaiser les esprits qui commencent à se rebeller (*près de 50 % de grévistes le 23 mars, ce n'est pas rien !*).

Il est temps de réagir et il n'est pas trop tard pour le faire. Le temps de la riposte a sonné car franchement, ceux qui pensent qu'une simple vigilance est suffisante ont tort.

Mobilisons-nous pour l'emploi, contre les réorganisations et pour de meilleurs salaires !!

L'avenir appartient à ceux qui luttent !!!

PRIVATISATION SERVICE PUBLIC : DÉJÀ UNE LONGUE HISTOIRE

9 Juillet 1990 : l'accord sur les classifications et les règles de gestion.

Paul Quilès lance la réforme des classifications et règles de gestion. La CGT est la seule à voter contre, la CFDT se félicite de la réforme, FO et la CFTC votent pour. Ces organisations prennent ainsi la responsabilité d'approuver cet accord antisocial dont la mise en œuvre va très largement prouver l'iniquité. La CGT refuse la procédure de la reclassification qui consiste à intégrer chaque agent dans un nouveau grade d'après la fonction qu'il exerce au mépris du grade qu'il détient. De plus, la CGT condamne les nouvelles règles de recrutement, de promotion interne et de mutation qui diminuent les droits acquis de tous, poussent à l'individualisme et installent l'arbitraire. La CGT combat le refus du ministre de titulariser les contractuels et sa volonté d'établir une convention collective dans le but d'exclure définitivement des milliers de salariés du statut de fonctionnaires et d'accélérer partout les recrutements de contractuels et de précaires.

Juin 1993 : accélération du processus de privatisation.

Longuet annonce la fusion du ministère des PTT et de l'Industrie. C'est la 1^{ère} fois dans l'histoire de la République qu'il n'y aura plus d'entité PTT autonome dans un gouvernement.

La CGT réagit immédiatement en déclarant: « *cette fusion confirme les choix stratégiques du capital, l'offensive de privatisation et la précarisation des garanties statutaires encore préservées* ».

Juillet 1993 : parution du rapport Dandelot.

Parution du rapport Dandelot. Longuet annonce la création d'une société anonyme et l'introduction en bourse de France Télécom.

Octobre 1993 : grève.

Puissante grève nationale unitaire à France Télécom, 80% de grévistes aux PTT. Cette puissante grève conduit Longuet à recevoir l'ensemble des organisations syndicales. Face à un tel rapport de force, le ministre manœuvre. Lors de ces rencontres, Longuet précise : « *on peut discuter des moyens et du calendrier, cependant mes objectifs demeurent* ». La CGT réplique : il cherche à gagner du temps, toutes les raisons d'agir ensemble demeurent .

Les autres syndicats insistent sur le recul du gouvernement. Ils refusent de poursuivre la lutte. SUD titre « *Longuet le recul* », la CFDT « *le ministre recule* » et FO « *il semble évident que le ministre va revoir sa copie* ».*

A Suivre...



RAGONNEAU JOËL

* Source : le journal de la fédération des postes et télécommunications septembre 1996